



Droit de réserve sur une parcelle bâtie limitant ma propriété

Par **isagarnier**, le **09/10/2016** à **15:17**

bonjour, une parcelle bâtie de ma propriété fait l'objet d'un droit de réserve depuis de nombreuses années sans qu'il ne se passe rien .. ce droit de réserve est notifié dans le plu de ma commune (HAUTE-GOULAIN) pour aménagement du carrefour du Champ Failli -les bâtiments concernés, pour lesquels j'ai eu l'interdiction formelle par mon ancien maire d'y effectuer quelques travaux que ce soient, se dégradent fortement, voire deviennent des ruines dangereuses pour les usagers de la route (risque d'écroulement sur la chaussée, envol de tuiles..) mais aussi pour moi qui habite dans une maison située à toute proximité de ces bâtis (insalubrité entre autres).

j'ai alerté une nouvelle fois ma nouvelle maire en envoyant tout un dossier avec photos à l'appui (avec copie au conseil départemental s'agissant de routes départementales) et demandant à ce que la collectivité prenne en charge la démolition de ces bâtis, puisque leur état ne relève pas de mon fait, et procède à l'acquisition de la parcelle qu'elle s'est réservée. en vous remerciant pour votre aide, cdlt